



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 5 avril 2023, débutant à 19 h, à la salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

(Numéro 2023-40009)

Nature et effets : La demande vise à permettre l'agrandissement d'un terrain déjà construit qui occasionnera la diminution du frontage au chemin à plus ou moins 20 mètres, alors que le frontage actuel est de 33,62 mètres, ce qui déroge à la réglementation applicable.

Localisation : Cadastre : 5 995 381
2879, chemin du Lac-Lanthier Est
Matricule : 3248-62-7485

(Numéro 2023-40010)

Nature et effets : La demande vise à permettre l'agrandissement d'une remise de plus de 40 % de sa grandeur initiale, ainsi qu'un empiètement à 3,68 mètres de la marge avant secondaire, ce qui déroge à la réglementation applicable.

Localisation : Cadastre : 6 140 122
1835, rue des Mélèzes
Matricule : 3041-90-1468

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 15^e JOUR DE MARS 2023


Catherine Denis-Sarrazin
Greffière